



Compte rendu de réunion du Conseil Municipal Séance du 16 juillet 2021

Membres présents ou représentés : 16 puis 18 à compter du point n° 2

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal a :

- Approuvé (16 pour) le compte rendu de réunion de la séance du 28 mai 2021.

URBANISME

- 1.- Approuvé (16 pour) le bilan de la concertation établie dans le cadre de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) – Projet de l'écoquartier Cours du Loup/Pomeyrol
- 2.- Décidé (18 pour) la reconduction de l'exclusion du champ d'application du Droit de Préemption Urbain pour la vente des lots issus de lotissements pour une durée de cinq ans

FINANCES

- 3.- Approuvé (18 pour) la modification des tarifs de mise à disposition du marché aux fruits et légumes

INTERCOMMUNALITE

- 4.- Approuvé (18 pour) la convention de mise à disposition du service hygiène et sécurité de la CCVBA

CULTURE

- 5.- Approuvé (18 pour) la demande de subvention de 3000 € auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône – Aide à la programmation culturelle dans le cadre du plan de relance 2021

RESSOURCES HUMAINES

- 6.- Approuvé (18 pour) la signature d'un contrat d'apprentissage de deux ans aux écoles

FORET

- 7.- Approuvé (18 pour) la motion de soutien aux Communes forestières de France

AFFAIRES GENERALES

- 8.- Approuvé (18 pour) la cession du véhicule immatriculé 660-BEP-13 pour un montant de 7000 €

QUESTIONS DIVERSES

- Un food truck proposant paella et salades souhaite s'installer le lundi sur le parking Pierre Emmanuel. Le Conseil municipal accepte le principe, mais il faudra veiller à la compatibilité avec un autre food truck déjà installé sur cet emplacement au jour et heures demandés
- La demande d'installation d'un coiffeur ambulant sur la Commune est refusée
- Monsieur le Maire rappelle les prochains rendez-vous auxquels le Conseil est invité :
 - o L'aubade des Bayles Julien Serre et Maïa Moulina dimanche 1^{er} août à 19h à leur domicile
 - o La Cérémonie des Justes de France dimanche 18 juillet à 11h15,
 - o Samedi 24 juillet, l'inauguration de la nouvelle fresque du festival a-part le matin puis la soirée « les Nuits bleues » sur le marché



- Catherine Véran fait part du problème de la traversée du village des poids-lourds qui suivent leur GPS : Waze n'a pas répondu, Google lui a conseillé de contacter la mairie pour que cette dernière demande la réalisation de contrôles par la gendarmerie.
- Yves Durand demande la démarche à suivre pour réaliser le débroussaillage de villas inoccupées, créant un risque d'incendie certain. Monsieur le Maire rappelle que la Police municipale doit constater le danger lié au non-respect des OLD, déposer ou envoyer un courrier en recommandé au propriétaire. Sans réponse dans un délai de 3 mois, la mairie peut prendre la décision de faire réaliser le débroussaillage et d'envoyer la facture au propriétaire.
- Gérard Blanc se fait le porte-parole d'habitants de l'Avenue des Alpilles et de l'Avenue des des Pins concernant la dégradation d'une martellière du canal des Alpines dont l'eau coule en continu. Un problème qui sera évoqué lors de la prochaine réunion du SICAS, de même que l'utilisation des berges par les promeneurs informe Elisabeth Rabouin.

Fin de la séance à 20h10.

Affiché le 23 JUL. 2021

Le Maire
Jean MANGION

